

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES / USAGES CONDITIONNELS

EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE par le soussigné, monsieur Stéphane LABARRE, Directeur général de la susdite Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard, 16 décembre 2022 à 18 h 30 à l'église; 1845, chemin du Village à Saint-Adolphe-d'Howard.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur les demandes suivantes :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

NO 2022-0227

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

1881, CHEMIN DU VILLAGE
LOT 3 958 074

NATURE ET EFFETS :

La demande de dérogation mineure no 2022-0227 vise à permettre la subdivision des lots A et B de superficies conformes, mais dont la profondeur du lot B est d'au moins 32,68 mètres; 1881 chemin du Village, lot 3 958 074.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

NO 2022-0230

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

149, CHEMIN MOHAWK
LOTS 4 680 315, 4 680 316 ET 4 126 566

NATURE ET EFFETS :

La demande de dérogation mineure no 2022-0230 vise la reconstruction d'un chalet et d'une galerie érigés en 1974. Le chalet et la galerie seront reconstruits au même endroit, à une distance d'au moins 2,96 mètres de la ligne arrière et selon les mêmes dimensions. Les dimensions du chalet seront de 6,12 mètres par 7,34 mètres; alors que celles de la galerie seront de 6,12 mètres par 1,8 mètre et de 5,26 mètres par 1,8 mètre; 149 chemin Mohawk, lots 4 680 315, 4 680 316 et 4 126 566.

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

NO 2022-0207

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

486, CHEMIN DU VAL-DES-MONTS
LOT 4 124 936

NATURE ET EFFETS :

La demande d'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation d'une résidence de tourisme à une distance (à vol d'oiseau) de plus de 500 mètres d'une autre résidence de tourisme légalement exploitée, 486, chemin du Val-des-Monts, lot 4 125 936.

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

NO 2022-0094

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

44, CHEMIN EAGLE NEST
LOT 4 126 191

NATURE ET EFFETS :

La demande d'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation d'une résidence de tourisme à une distance (à vol d'oiseau) de plus de 500 mètres d'une autre résidence de tourisme légalement exploitée, 44, chemin Eagle Nest, lot 4 126 191.

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

NO 2022-0188

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

2985, CHEMIN DU LAC-DES-TROIS-FRÈRES
LOT 3 959 579

NATURE ET EFFETS :

La demande d'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation d'une résidence de tourisme à une distance (à vol d'oiseau) de plus de 500 mètres d'une autre résidence de tourisme légalement exploitée, 2985, chemin du Lac-des-Trois-Frères, lot 3 959 579.

Tout intéressé pourra se faire entendre lors de la séance du conseil municipal relativement à ces demandes.

DONNÉ à Saint-Adolphe-d'Howard, ce 28 novembre 2022



Stéphane LaBarre
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du Conseil)

Je, soussigné, monsieur Stéphane LaBarre, Directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal, soit à l'hôtel de ville, à l'église et sur le site internet de la Municipalité (www.stadolpheedhoward.qc.ca), le 28 novembre 2022 entre 8 h 30 et 16 h 30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat,
Ce 28 novembre 2022.



Stéphane LaBarre
Directeur général